



Fonds de dotation L'art de la fugue
Rapport d'activité – Exercice 2021

1 – Préambule

Régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n°2009-158 du 11 février 2009, le fonds de dotation L'art de la fugue, enregistré à la préfecture de l'Essonne le 18 mars 2014, existe depuis le 12 avril 2014, date de la parution de l'annonce n° 1958 au Journal officiel.

Son siège est situé au 37 bis, rue de Wissous à Wissous (91320).

Le fonds de dotation a pour buts d'acquérir un orgue baroque espagnol du XVIIIème siècle restauré par la manufacture d'orgues Desmottes, de l'installer en l'église St Eloi de Fresnes (Val-de-Marne), de faire entendre cet instrument historique au public le plus large et de contribuer ainsi au rayonnement culturel de la ville de Fresnes.

L'exercice 2021 est marqué par les répercussions de la crise sanitaire, avec en début d'exercice l'impossibilité d'organiser les concerts et manifestations nécessaires à la promotion de l'orgue, et la sortie fin avril de la bande dessinée Mémoires d'un orgue de Nadine Chirol, puis de sa traduction en espagnol mi-août.

2 – Fonctionnement interne du fonds

2.1 – Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé :

- des membres fondateurs :

Géraud Chirol, directeur d'établissement d'enseignement artistique et président du fonds

Anne-Marie Blondel, musicienne

Jean-Luc Ho, musicien

- des membres administrateurs :

Emile Jobin, facteur de clavecins

Jérôme Ryckbosch, ingénieur

Maitena Ryckbosch, cadre administratif

Freddy Eichelberger, musicien

Yoann Moulin, musicien

Sarah Rouppert, musicienne

Elies Tataruch, musicien

Est excusé :

M. Jean-Luc HO, fondateur

2.2 – Dates des réunions et ordres du jour

Conseil d'administration du 18 avril 2021

- 1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 13 septembre 2020
- 2 – Renouvellement des membres du conseil d'administration et élection du président
- 3 – Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020
- 4 – Programmation 2021 et budget prévisionnel
- 5 – Saison 2021-2022
- 6 – Convention de mise à disposition d'instruments de musique
- 7 – Renouvellement de l'autorisation d'appel à la générosité publique
- 8 – Parution du manga et communication
- 9 – Questions diverses

3 – Rapports du fonds avec les tiers

3.1 – Actions de communication menées par le fonds

Les outils de communication utiles à l'action du fonds (plaquette de présentation, plaquette de souscription, affiches, flyers, site internet) ont permis de récolter des dons auprès des associations et des particuliers.

L'arrêté n° 03/2021-SPE-BSPA-ASSO du 8 janvier 2021 du Préfet de l'Essonne autorise le fonds de dotation à faire appel à la générosité publique par affichage, tracts, plaquettes d'information, publications dans la presse, courriels, réseaux sociaux et par le biais du site internet www.lartdelafugue.org (outil de collecte en ligne). Le versement des fonds se fait soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque, soit en numéraire. Les fonds perçus font l'objet d'un reçu fiscal.

Le fonds de dotation a également organisé des manifestations qui ont permis de collecter des fonds pour financement des actions. Une partie de la programmation a été annulée et seuls 9 concerts ont pu être donnés en 2021 :

En mai :

- Ensemble Vox Cantoris, direction Jean-Christophe Candau
Trésors des couvents en Nouvelle-Espagne
Dimanche 23 mai – Eglise Saint-Eloi, 17h

En juin :

- Duo Coloquintes, Alice Julien-Laferrière, violon, Mathilde Vialle, viole de gambe
Bach à deux archets
Dimanche 13 juin – Eglise Saint-Eloi, 17h
- Carte blanche à Freddy Eichelberger
Dimanche 20 juin – Eglise Saint-Eloi, 17h

En septembre :

- Les Traversées baroques
Tupasy Maria, villancicos et chants sacrés d'Amérique
Dagmar Saskova, soprano, Judith Pacquier, cornet à bouquin, Laurent Stewart, orgue
Dimanche 12 septembre – Eglise Saint-Eloi, 17h

- Journées Européennes du Patrimoine
Samedi 18 septembre
15h Visite commentée de l'église par Annick Bertheux, présidente de la Société archéologique de Fresnes
16h30 présentation en musique de l'orgue espagnol par Anne-Marie Blondel
- Dimanche 19 septembre
15 h Visite de l'Eglise Saint-Eloi
17h Concert Trompettes et orgue
Jean-Charles Denis et Jean-Daniel Souchon, trompettes, Olivier Wyrwas, orgue
Francesco Correa de Arauxo, Tielman Susato, Juan Cabanilles, Jean-Baptiste Lully

En octobre :

- Clément Geoffroy, orgue
Du nord au sud : Sweelink, Scheidt, Merulo, de Macque, Storace
Dimanche 10 octobre – Eglise Saint-Eloi, 17h

En novembre :

- Jean-Pierre Leguay, titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Notre-Dame de Paris
Musiques d'hier et d'aujourd'hui : Cabezon, Frescobaldi, Correa de Arauxo, Haydn, improvisation
Dimanche 21 novembre – Eglise Saint-Eloi, 17h

En décembre :

- La Quintina, Buenas nuevas de alegria, chansons spirituelles espagnoles du XVème siècle
Esther Labourdette, cantus, Eva Fogelsang, vièle, harpe à harpions, chant, Noé Chapolard, bassus, Christophe Delignes, organetto, clavictherium, chant, Jérémie Couleau, ténor et direction
Dimanche 12 décembre – Eglise Saint-Eloi, 17h
- La Quintina, Heavenly songs
Esther Labourdette, cantus, Josquin Gest, altus, Christophe Delignes, organetto, Jérémie Couleau, ténor et direction, Anne-Marie Blondel, grand-orgue
Samedi 25 décembre – Eglise Saint-Germain-des-Prés, 15h30

Des actions pédagogiques ont pu être organisées :

- Découverte de l'orgue historique espagnol de Fresnes
Mercredi 23 et samedi 26 juin – Eglise Saint-Eloi
- Classes d'éveil et d'initiation du CRD de Fresnes
Vendredi 25 juin – Eglise Saint-Eloi
- Masterclass sur le répertoire espagnol par Jean-Christophe Revel
Concert des classes de musique ancienne, classe d'orgue ancien du CRR de Paris
Jeudi 10, 17 et 24 juillet – Eglise Saint Eloi

Les recettes des concerts et actions pédagogiques organisés sur l'exercice 2021 s'élèvent à 2 770 euros.

3.2 – Liste des partenaires du fonds

Par conventions des 3 mai 2014 avec M. Jean-Luc Ho et 3 mars 2015 avec Mme Anne-Marie Blondel, des instruments sont mis à disposition gratuite du fonds de dotation qui les loue pour son bénéfice. Les recettes de location d'instruments de musique pour l'exercice 2021 s'élèvent à 3 060 euros, celles relatives aux accords et transport d'instruments s'élèvent à 3 250 euros.

Clavecin français d'après Blanchet (6 310 euros)

- Ecole Normale de Musique de Paris	11 janvier 2021	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	1 ^{er} février 2021	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	18 février 2021	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	5 mars 2021	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	5 et 8 avril 2021	2 jours de location, transport et accord
- EPT Est Ensemble CRD de Pantin	10 juin 2021	1 jour de location et transport et accord
- Ensemble Les Surprises	23 octobre 2021	1 jour de location et transport
- Association Musacor	20 novembre 2021	1 jour de location et transport
- EPT Est Ensemble CRD de Pantin	12 décembre 2021	1 jour de location, transport et accord
- Ecole Normale de Musique de Paris	7 et 14 décembre 2021	2 jours de location, transport et accord

Les produits de la vente des CD Órgano Viajero et Tilting at Windmills s'élèvent à 220 euros en 2021.

Par contrat d'édition du 1^{er} février 2021, Mme Nadine Chirol a cédé les droits de publication et d'édition liés à l'œuvre de sa composition Mémoires d'un orgue, dont la bande dessinée est parue fin avril pour la version en langue française et mi-août pour sa traduction en espagnol. Les produits de la vente de la bande dessinée s'élèvent à 4 695 euros, ceux des dédicaces et envois de la bande dessinée à 975 euros.

3.3 – Actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Des actions de prospection ont été menées auprès d'organismes de mécénat culturel qui n'ont pas abouti pour cet exercice.

4 – Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

En date du 27 mai 2014, un marché de restauration et de cession de l'orgue a été signé entre l'atelier Hermanos Desmottes S.L. (Landete, Cuenca, Espagne), propriétaire légal de l'ancien orgue du couvent de Buenafuente del Sistol, pour un montant forfaitaire de 141 570 euros T.T.C. Une fois obtenue

l'autorisation d'exportation du ministère de la Culture espagnol, l'atelier a mené promptement les travaux de restauration et respecté le délai d'exécution du marché.

L'orgue a été installé en l'église Saint-Eloi du mardi 25 au jeudi 27 novembre 2014, l'harmonisation a commencé le samedi 27 novembre pour s'achever le jeudi 4 décembre 2014.

Le financement de l'orgue est assuré par les dons reçus (38 343,63 euros en 2014, 33 164 euros en 2015, 31 758 euros en 2016, 20 440 euros en 2017 et 20 280 euros en 2018) et un emprunt d'un montant initial de 100 000 euros a été contracté auprès du Crédit Mutuel. Le fonds de dotation a pu procéder à deux remboursements anticipés et la dernière échéance du prêt a été réglée le 5 janvier 2018.

A compter de l'exercice 2018, les interprètes des concerts sont rémunérés par le fonds de dotation et, en 2021, des cachets et charges associées ont été versés pour la somme de 12 380,71 euros auxquels s'ajoutent des contrats de cession avec des ensembles pour un montant de 4 770 euros.

Le montant des dons reçus en 2021 s'élève à 11 526 euros.

5 – Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Voir point 4.

6 – Compte d'emploi des ressources

Voir annexe jointe.

7 – Liste des libéralités reçues

Voir annexe jointe.